



N° 04

du 10/05/2022

EN BREF

Actualité

Rédacteurs

Michel BADIÉ CA41
en collaboration avec
le comité de
rédaction

Observateurs

CDA 41, CDA 37, CRAC,
SICAVAC, IFV Val de
Loire Centre, FREDON,
Ax'VIGNE,
PhytoService, Soufflet
Vigne, Vitagri, COPAC,
Renaud SA, LVVD,
Syndicats AOC Coteaux
du Vendômois, Cave
des Coteaux du
Vendômois, Cave
Robert et Marcel, Cave
des Producteurs de
Vouvray, Agri Négoce,
Viti Négoce..

**Directeur de
publication :**

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.
Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de
la recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

Climatologie

La période est très favorable à la pousse de la vigne actuellement.

Phénologie

Stades moyens pour les cépages sont :

- Chenin, Cabernet, Pinot Noir : **E 12** «5 à 6 feuilles étalées » à **E 13** « 6 à 7 feuilles étalées »
- Sauvignon : **E 11** « 4 à 5 feuilles étalées » à **E 12** «5 à 6 feuilles étalées »

Mildiou

Maturité des œufs (Suivi de la germination des oospores en étuve à 20 °) peut être atteinte à 24h uniquement pour la partie ouest du vignoble
Aucun risque actuellement compte tenu du déficit hydrique

Oïdium

Stade de réceptivité va être atteint
Aucun risque encore actuellement

BLACK ROT

Aucun risque actuellement

Pyrales

Peu ou pas de présence globalement au vignoble

Tordeuses

Le vol de Cochylis et d'Eudémis a débuté mais les prises restent très faibles

Erinose

1ers symptômes visibles et présence importante au vignoble

Cicadelle de la flavescence dorée

Présence généralisée de larves observées à Saint Nicolas de Bourgueil
1ères larves observées sur le 41 et 18

**Note technique commune de la gestion de la résistance 2022
des maladies de la vigne**



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2022 - [Ici](#)

**Liste des produits de bio contrôle homologués en viticulture
version mars 2022 - [Ici](#)**

Protection pollinisateurs

l'arrêté en date du 21 novembre 2021 encadrant l'autorisation et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour la protection des pollinisateurs : [Ici](#)
il est entré en vigueur au 01 janvier 2022

Semaine n°19

Nombre de parcelles suivies : 45

Climatologie

BILAN PLUVIOMETRIE MAI 2022

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01 au 09 mai 2022	0.6	0.6	0 mm	1.3 mm	0.5 mm	0 mm

**Pluvio : Pluviométrie en mm

Commentaires sur les pluviométries moyennes

Période très sèche actuellement et pas de prévision de pluies à 10 jours

Aléas climatiques

Le gel au vignoble sur les 2 séquences du 04 et 10 avril dernier

La sécheresse se confirme avec des déficits hydriques importants depuis le 01 janvier 2022

Stades phénologiques

Les conditions climatiques des derniers jours sont très favorables au développement de la végétation et la végétation évolue très vite actuellement. Nous sommes aux stades :

Situation au 09/05/22	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »	E 12 «5 à 6 feuilles étalées »	E 13 «6 à 7 feuilles étalées »
Chenin	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »	E 12 «5 à 6 feuilles étalées »	E 13 «6 à 7 feuilles étalées »
Sauvignon	E 10 «3 à 4 feuilles étalées »	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »	E 12 «5 à 6 feuilles étalées »
Cabernet	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »	E 12 «5 à 6 feuilles étalées »	E 13 «6 à 7 feuilles étalées »
Pinot Noir	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »	E 12 «5 à 6 feuilles étalées »	E 13 «6 à 7 feuilles étalées »
Gamay	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »	E 12 «5 à 6 feuilles étalées »	E 13 «6 à 7 feuilles étalées »
Cot	E 10 «3 à 4 feuilles étalées »	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »	E 12 «5 à 6 feuilles étalées »

Commentaires (vignes non impactées par le gel)

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade **E 11** « 4 à 5 feuilles étalées » (Sauvignon, Cot..) à **E 12** à « 5 à 6 feuilles étalées » (Cabernet, Chardonnay, Chenin) voire **F 13** « 6 à 7 feuilles étalées » pour des parcelles précoces.

Cependant, il y a toujours des différences importantes sur un même cépage selon :

- Si la parcelle a été en protection gel sur les épisodes de gel du début avril avec des stades beaucoup avancés sur ces parcelles protégées
- Si les baguettes sont nettoyées et pliées et depuis combien de temps

F 11/12
E 11/12



Sauvignon

F 12/13
E 12/13



Chardonnay

F 12/13
E 12/13



Chenin

F 12/13
E 12/13



Cabernet

F 12/13
E 12/13



Romorantin

Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques. Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec **l'hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

Maladies

Comme nous l'avons précisé, le BSV s'appuie sur le réseau « Modélisation » animé par l'IFV Val de Loire – Centre pour évaluer la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black-rot dans lequel des parcelles d'observation sont suivies avec des TNT (Témoins non traités) :

- ⇒ 12 sur 32 parcelles pour le 37
- ⇒ 4 sur 24 parcelles pour le 41
- ⇒ 3 sur 19 parcelles pour le 18

MILDIOU

Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne vis-à-vis du Mildiou est atteint maintenant

Éléments biologiques

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol. Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais.

L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- Germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures,
- Vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- Températures moyennes supérieures à 11°C,
- Pluviométrie suffisante

Maturité des œufs d'hiver (Suivi de la germination des oospores en étuve à 20 °) - Opération réalisée par la FREDON et le SICAVAC

- Pour les échantillons du 18 et 41 : Les œufs d'hiver ne sont pas encore à maturité. Les 1ères germinations des oospores n'apparaissent pas avant 24h voire nettement au-delà
- Pour les échantillons du 37 : Les tous premiers œufs arrivent à maturité à 24 h

1^{er} rappel : il faut que les 4 conditions suivantes soient réunies pour que les contaminations primaires aient lieu:

- Que les œufs d'hiver soient arrivés à maturité,
- Que les vignes aient des organes herbacés,
- Qu'une pluie préparatoire ait lieu entraînant un film d'eau sur le sol ou la formation de flaques,
- Que cette pluie préparatoire se produise à une température au moins égale à 11°C.

Les conditions ne sont pas atteintes encore actuellement

2^{ème} rappel :

Les œufs d'hiver de mildiou germent dans l'eau : ils ont besoin d'être immergés dans l'eau pour germer. Dans les parcelles de vignes, les oospores (œufs d'hiver) se conservent dans ou sur le sol. Ils ne pourront germer que dans les flaques résultantes des pluies ou dans le film d'eau constitué à la surface du sol.

Historique de la maturité des œufs d'hiver des années précédentes :

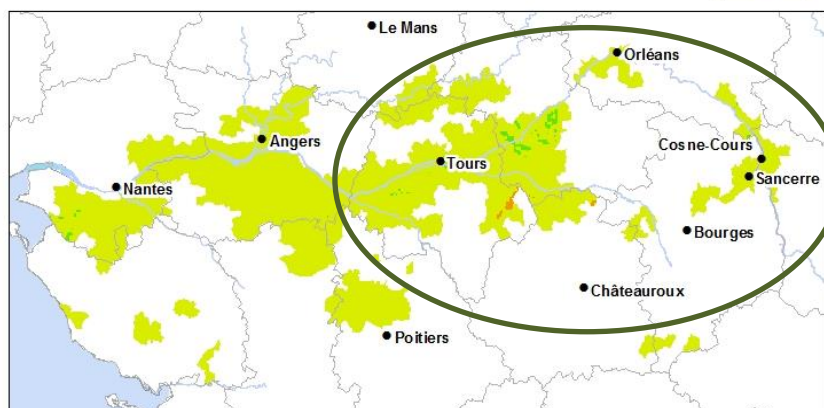
2021	Du 11 (37/41) au 18 mai (18) selon les situations
2020	Vers le 20 avril pour le 37/41 et le 05 mai pour le 18
2019	Fin mai
2018	Vers le 19 avril
2017	Du 10 au 18 avril selon les situations
2016	Vers le 13 avril
2014	Vers le 03 avril

Au niveau du modèle **Potentiel Système** : la projection des données actuelles (à prendre avec beaucoup de précaution !) :

-La quantité d'œufs mûrs est suffisante pour avoir des contaminations si les conditions devenaient favorables, ce qui n'est pas le cas actuellement !!

Tout cela sera à préciser au fil des semaines et en fonction de l'évolution des données météo.

MILDIOU - Risque :
simulée par le modèle au 10/05/2022

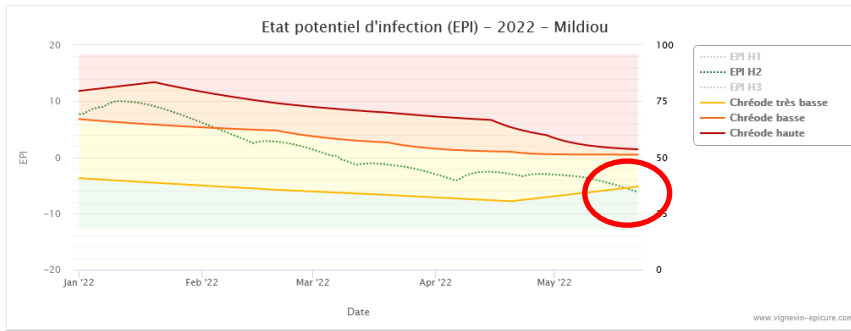


Compte tenu de l'absence de pluies ces derniers jours et en prévision à 10 jours, le risque mildiou est nul

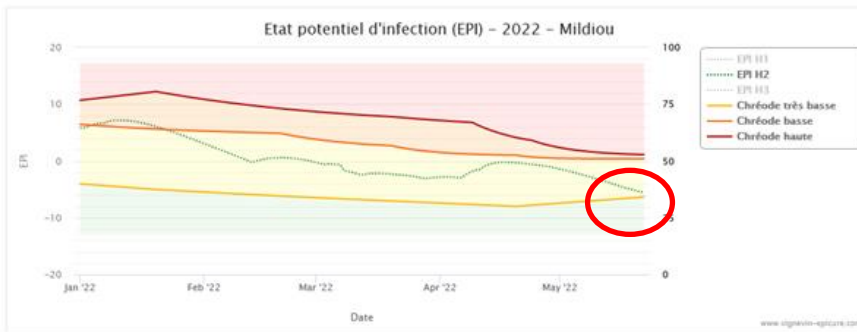


fait le 09/05/2022

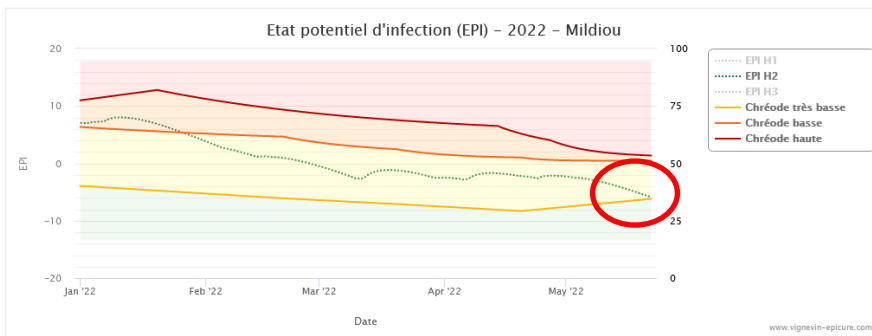




Courbe EPI à Chinon



Courbe EPI à Amboise



Courbe EPI à Sancerre

Dans toutes les situations, la courbe EPI est très proche voire en dessous de la chrède très basse : aucun risque actuellement et pour les 10 prochains jours

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement compte tenu des températures élevées et de l'absence de pluies pour les jours à venir

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à réduire l'humidité des parcelles (par de l'enherbement maîtrisé, du drainage et combler les mouillères)

Méthodes de biocontrôles

Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022

OIDIUM

Réceptivité de la vigne

Malgré les remontées de températures de la fin de la semaine dernière, la période reste défavorable aux contaminations. Le stade de sensibilité de la vigne sera atteint (7 à 8 feuilles) semaine prochaine. La vigilance ensuite restera de mise pour les parcelles sensibles et à fort historique

Éléments biologiques

Le champignon se conserve, l'hiver, sous forme d'œufs appelés cléistothèces qui, une fois mures, libèrent des ascospores (organes de contamination primaire). Les contaminations suivantes sont réalisées par des conidies qui sont disséminées par voie aérienne, essentiellement par le vent. Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, cependant il requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes les lessivent. Les spores germent en conditions naturelles à des températures comprises entre 4°C et 35-40°C, avec un optimum de l'ordre de 25 à 30°C avec une humidité relative comprise entre 40% et 100%.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque)

Aucune contamination n'est simulée encore actuellement et cela jusqu'à au moins le 16 mai voire au-delà.

Le risque est donc très faible encore actuellement quel que soit le scénario (H2 ou H3)

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée ... La mise en place des effeuillages permet d'aérer et d'exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'Oïdium

Méthodes de biocontrôles

Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022

BLACK ROT

Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne vis-à-vis du Black Rot n'est pas encore atteint actuellement

Éléments biologiques

Le Black-rot se conserve l'hiver sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage, ou tombés sur le sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol et sur les chancres présents sur les sarments, sous forme de conceptacles indifférenciés qui évoluent en périthèces durant l'hiver et au printemps. Au printemps l'augmentation de la température, associée à une humidité importante, induit la production d'ascospores qui sont projetées durant plusieurs mois des périthèces mures ; celles-ci contaminent la vigne, notamment les feuilles et les jeunes baies, et sont responsables des contaminations primaires en présence d'une humidité relative suffisante pendant au minimum 6 heures. Les contaminations primaires peuvent se faire sur de longues distances grâce au vent qui transporte les ascospores. Par la suite, des ponctuations brunes à noires apparaissent sur les tissus altérés, ce sont les pycnides qui contiennent des conidies qui assureront des contaminations secondaires surtout sur les jeunes baies situées en dessous. Les contaminations secondaires se font sur de courtes distances grâce aux pluies et aux éclaboussures qui projettent les conidies.

Le Black-rot a besoin de pluies fréquentes et durables et de températures comprises entre 9°C et au maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C.

Le feuillage de la vigne est réceptif de la sortie des premières feuilles à quelques jours après la floraison.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque)

Le modèle avait simulé les 1ères contaminations vers le 25 avril et donc des sorties potentiel de taches autour du 20 mai.

Le risque est très faible actuellement.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque reste quasiment nul compte tenu de l'absence de pluies depuis plus de 10 jours et pour les 10 jours à venir.

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).

Limitez la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.

Réduisez l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection

Méthodes de biocontrôles

B *Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022*

Ravageurs

PYRALE

Contexte d'observations

Aucune chenille de pyrale n'a été encore observée sur les parcelles du réseau

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Méthodes de biocontrôles

B *Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022*

Le seuil indicatif de risque

Le seuil convenu pour nos vignobles est à 80% de ceps avec au moins une pyrale et jusqu'au stade 5 à 6 feuilles étalées

TORDEUSES

Rappel des éléments de biologie

L'évaluation de la pression parasitaire liée aux vers de grappe sur les parcelles peut se faire par du piégeage et par des observations. Les pièges permettent de connaître le début, le pic et la fin des vols, ce qui permet d'aller observer les parcelles au bon moment. Les captures permettent de connaître l'étalement du vol des papillons et donc l'étalement d'une génération. Le piégeage peut donner également une tendance globale de la pression vers de grappe par rapport à la quantité de papillons piégés mais il ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

Seule l'observation des parcelles, avec le dénombrement des glomérules en 1ère génération permet d'estimer les populations et donc les risques ou les dégâts

Contexte d'observations

Les prises se poursuivent depuis 10 jours de cochylys et d'Eudémis mais à des niveaux faibles voire très faibles.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement. Ce n'est qu'à l'approche de la floraison que l'évaluation des risques, basée sur des observations de dégâts sur les inflorescences peut être effective.

Moyens de lutte prophylactique

La mise en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doit être effectués avant le démarrage du 1^{er} vol

Méthodes de biocontrôles

 *Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022*

Le seuil indicatif de risque

Le seuil convenu pour nos vignobles est déterminé par le nombre de glomérules observées :

- 30 à 50 glomérules (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves) pour 100 grappes observées

ERINOSE

Rappel des éléments de biologie

L'érinose, due à un acarien invisible à l'œil nu, *Colomerus vitis*, provoque parfois des symptômes spectaculaires, mais généralement sans incidence sur la vigne.

Contexte d'observations

Les 1ers symptômes typiques (boursouflures colorées sur la face supérieure des feuilles) sur les cépages précoces (Chardonnay, Cabernet, Chenin) commencent à être visibles notamment sur les bourgeons qui sont proches du tronc ou en bout de baguette.

- + de 50 % des parcelles observées présentent des symptômes et + de 37 % de ces parcelles ont plus de 30 % des souches atteintes

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

*La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens prédateurs
Il n'existe pas d'alternatives de substitution*

Méthodes de biocontrôles

 *Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022*

CICADELLE DE LA FLAVESCE DOREE

Rappel des éléments de biologie

Cet insecte est inféodé à la vigne et il ne fait qu'un cycle de développement par an. Il ne cause pas de dégât direct sur la vigne mais il est le vecteur principal du phytoplasme de la Flavescence dorée.

A partir des éclosions des œufs d'hiver, qui commencent au début du mois de mai jusqu'à fin juillet, 5 stades larvaires se succèdent sur une période d'environ 50 jours. C'est au cours de cette phase que les larves peuvent acquérir le phytoplasme de la flavescence dorée en s'alimentant de la sève d'une vigne contaminée. Après un mois de latence, le phytoplasme s'est multiplié et a migré dans la salive de l'insecte qui devient infectieux pour toute sa vie et qui pourra transmettre le phytoplasme lors de chaque prise de nourriture. En revanche, le phytoplasme ne sera pas transmis à la descendance de l'insecte.

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive par la présence de 2 taches noires à l'extrémité de l'abdomen à tous les stades larvaires.

Voir fiche reconnaissance : **FREDON Centre Val de Loire**

https://drive.google.com/open?id=1AlvL7GDolpQ1ebyZHmDSKCb7D_XDskXU

Contexte d'observations

La présence de larves se généralise sur la zone de Bourgueil

et 1ères larves observées sur Noyers/Cher (41) et sur la zone Sancerre (18)

**AB: Larve de cicadelle Scaphoïdeus titanus observée à Restigné (37)
09/05/22**



Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire sur les parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire et sur la zone en lutte obligatoire. »

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la prochaine note du SRAL

Moyens de lutte prophylactique

L'épamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice

Destruction des ceps atteint de jaunisse. Il n'existe pas d'alternative de substitution

Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 17 mai 2022.

Formulaire d'inscription des BSV région centre-Val de Loire. L'adresse est : <http://bsv.centre.chambagri.fr/> permet d'accéder à la page d'accueil du formulaire et l'adresse <http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription> directement au formulaire permettant l'inscription en ligne.